

JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTÉ NUMÉRIQUE, SOUVERAINE ET NEUTRE DE SEBORGIA

ORDONNANCES SOUVERAINES

Lois & Décrets

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE DE LA
PRINCIPAUTÉ DE SEBORGIA



D.I.L.A.P.S

DÉPARTEMENT DE LA SÛRETÉ PUBLIQUE

ANNONCE N° 01

D-2018/04-01

**Rendant exécutoire la Convention sur les droits et devoirs des États,
adoptée par la septième conférence internationale américaine
signée à Montevideo le 26 décembre 1933**

L'an deux mille dix-huit, le 20^{ème} jour du 4^{ème} mois

Vu la Constitution ;

Nous, **Nicolas 1^{er}** Prince de la Principauté Numérique, Souveraine et Neutre de Seborgia, par les pouvoirs qui nous sont conférés et reconnus,

DÉCRÉTONS

Nos instruments d'adhésion à la Convention sur les droits et devoirs des États, adoptée par la septième conférence internationale américaine et signée à Montevideo le 26 décembre 1933, ayant été déposés le 18 avril 2018 auprès du Secrétaire Général de l'Organisation des États américains, ladite convention entrera en vigueur pour la Principauté de Seborgia dès parution au Journal Officiel Électronique de la Principauté de Seborgia, et recevra sa pleine et entière exécution à dater de la publication du présent décret.

Signée le 20 avril 2018 par :
Son Altesse Sérénissime Nicolas 1^{er}